

Migrants tunisiens : nouveau coup de filet à Nice

Depuis mars, pas moins de 2 800 clandestins ont été interpellés dans les Alpes-Maritimes.

CHRISTOPHE CORNEVIN

IMMIGRATION Face au spectre d'un afflux massif de migrants tunisiens, dont 20 000 naufragés ont échoué sur l'île italienne de Lampedusa, les autorités ne relâchent pas d'un iota leur politique de fermeté aux frontières. Hier encore, pas moins de 72 clandestins ont été interpellés à l'occasion d'un vaste coup de filet mené dans un foyer de travailleurs situé à Nice (Alpes-Maritime).

À l'heure du laitier, 170 policiers et gendarmes, appuyés par des maîtres-chiens, des douaniers et un hélicoptère, ont investi un site de cinq hectares abritant un millier de personnes. L'opération a été menée au lendemain d'une lettre adressée par le directeur du foyer au préfet des Alpes-Maritimes, Francis Lamy, signalant « un afflux récent » d'illégaux occupants sans droit ni titre les parties communes de son établissement, voire dormant dans des voitures stationnées aux abords. « Outre les risques pour la sécurité et la salubrité pu-

Hier matin, 72 immigrés, essentiellement des ressortissants tunisiens, ont été interpellés dans un foyer de travailleurs de l'Adoma (ex-Sonacotra), à Nice. DR



blie, on nous avait fait part de trafics divers et de contrebandes de cigarettes, confiait hier au Figaro Francis Lamy, qui s'était rendu sur place la veille pour évaluer la situation. Il fallait par ailleurs prendre en considération les risques d'embauches clandestines proposées par des employeurs peu scrupuleux cherchant une main-d'œuvre corvéable à merci. Il fallait rétablir l'ordre, dans le respect des règles de la République... »

Hier, 23 des personnes interpellées ont déjà été réadmissées en Italie d'où elles venaient, alors que « les autres seront placées en centre de rétention administrative en vue soit d'une réadmission vers l'Italie, soit d'une reconduite dans leur pays d'origine ». Ce coup de filet, qui n'est pas l'ultime, intervient au terme d'opérations de police similaires menées à Cannes-Mandelieu, au Cap-d'Ail ou à Saint-André-de-la-Roche. « Des contrôles denses et aléatoires,

dans le strict respect des accords de Schengen, se multiplient dans la bande des vingt kilomètres depuis la frontière italienne et dans les gares internationales », précise le préfet Lamy.

Arrêt préfectoral

Depuis sa venue à Menton le 4 mars dernier, le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, avait décidé de déployer trois unités de forces mobiles sur le département pour renforcer le maillage des forces de l'ordre. Selon nos informations, 2 800 migrants illégaux ont été interceptés depuis mars dernier dans les seules Alpes-Maritimes, donnant lieu à 1 700 mesures d'éloignement. Les autres personnes interpellées ont fait l'objet d'un arrêt préfectoral de reconduite à la frontière. En outre, une centaine de passeurs ont été arrêtés dans la même période. Dans le lot, il y avait des Tunisiens exploitant le désespoir de leurs compatriotes, mais aussi des Français venus de Paris ou de la frontière allemande pour se partager le fromage de la misère. ■